

la génération actuelle de ma région dirige son activité en fonction du bien commun. Ses regards se portent vers l'avenir, et son ambition est de développer, perfectionner et agrandir l'héritage que lui ont légué ses ancêtres. Je suis fier de lui rendre hommage devant le Parlement de mon pays.

Avant de passer à la législation énoncée dans le discours du trône, je désire signaler la mise en vigueur de l'une des plus importantes mesures qu'un parlement ait adoptées depuis la Confédération. Je veux dire la loi de la sécurité de la vieillesse. De tous les coins de ma circonscription, j'ai entendu des éloges à l'égard du Gouvernement, qui a contribué par là à élargir les cadres de son programme de sécurité sociale.

Le gouvernement actuel reste attaché à son idéal de travailler sans relâche à l'amélioration de l'état de toutes les classes de la population, et je suis heureux d'exprimer la reconnaissance particulière de toute la population âgée de mon comté envers le Gouvernement que dirige, avec habileté et sagesse, le très honorable premier ministre.

Tous mes commettants approuveront sans doute le Gouvernement de présenter un projet de loi tendant à créer une Bibliothèque nationale. Un certain nombre de Canadiens souffrent de sous-alimentation intellectuelle. Le goût de la lecture s'acquiert; il s'agit de préparer l'opinion publique à mieux comprendre les fonctions de bibliothécaires bien formés et spécialisés. La création d'une Bibliothèque nationale est certainement de nature à favoriser l'essor de la science et de la culture; elle aidera, à n'en pas douter, à mieux préparer les Canadiens aux responsabilités nouvelles qui leur incomberont par suite de l'importance de plus en plus grande que prend le Canada dans le domaine international.

Comme on l'a appris récemment, le projet de canalisation du Saint-Laurent, approuvé en principe à la dernière session a franchi en peu de temps une nouvelle étape, grâce à la création d'un conseil d'ingénieurs ayant pour mission de préparer une demande qui sera soumise à la Commission mixte internationale au sujet du développement hydro-électrique dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent.

Le discours du trône nous laisse entrevoir l'intention du Gouvernement de légiférer en matière d'allocations aux anciens combattants, ce qui nous porte à croire qu'une attention toute particulière sera accordée, à brève échéance, aux Canadiens qui ont fait leur noble part pour défendre notre liberté et qui méritent bien cette marque de reconnaissance.

[M. Gauthier (Lac-Saint-Jean).]

Une autre mesure annoncée dans le message que nous a transmis le gouverneur général, prévoit une contribution plus importante au plan Colombo. Le Gouvernement vise, de cette façon, à atteindre deux buts: fournir une aide aux pays arriérés, ce que préconisent d'ailleurs des voix aussi autorisées que celle de Sa Sainteté le Pape, par exemple, et, ensuite, contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et morales de ces populations, afin que leur développement économique bénéficie à l'ensemble de l'économie mondiale.

Tous les députés ont appris l'apparition récente d'une épidémie de fièvre aphteuse au sein de certains troupeaux de la Saskatchewan. Le ministère de l'Agriculture a pris immédiatement les mesures qui s'imposent pour circonscrire la maladie. Il est à souhaiter que l'industrie de l'élevage n'en souffre pas trop et que le marché du bétail redevienne bientôt florissant comme par le passé.

Comme tous le savent, monsieur l'Orateur, le Canada continue de travailler, avec les autres membres des Nations Unies, à la poursuite de son objectif, la préservation de la paix dans le monde. Nous croyons encore aux conférences et aux pourparlers, mais tous les Canadiens, j'en ai la certitude, sont convaincus plus que jamais que la force militaire constitue le moyen sûr de décourager l'agression.

La concentration continue de nos ressources humaines, financières et économiques dans ce travail de préparation; tel est, à mon avis, le seul moyen d'atteindre ce but. La proportion de notre budget affectée au service de la défense sera sans doute encore élevée au cours de la prochaine année, alors que le programme de production de défense va en s'accroissant et que nos effectifs militaires continuent de s'accroître.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à l'hommage que vient de rendre l'honorable député de Westmorland (M. George) à nos troupes en Corée. Par leurs exploits militaires dans ce pays éloigné et farouche, où l'intégrité des Nations Unies a été le plus ouvertement menacée, les Canadiens ont de nouveau prouvé leur courage et leur habileté à combattre les ennemis de la liberté.

Le communisme est toujours à l'affût des points faibles dans les remparts de la liberté. Or, la protection d'une partie de ces remparts nous a été confiée. Je suis convaincu, que grâce à une vigilance constante et à une indéfectible détermination, nous verrons le jour où le règne de la crainte et de la